

Communiqué de presse

ARKEA dénonce la mise sous tutelle de six Caisses locales par la Fédération du Massif Central et apporte son total soutien aux Présidents des Caisses et à leurs Conseils d'administration

Brest, le 3 juillet 2018 – Le groupe ARKEA dénonce la mise sous tutelle de six Caisses locales* du Crédit Mutuel Massif Central, décidée vendredi 29 juin en conseil d'administration, par la fédération du Massif Central. Le groupe apporte son total soutien aux Présidents des Caisses concernées et à leurs Conseils d'administration et salue leur engagement quotidien et inconditionnel au service des sociétaires et clients.

Cette mise sous tutelle intervient après que ces six Caisses locales, soit 20% de la Fédération, se sont clairement positionnées en faveur du projet d'indépendance d'ARKEA, à l'issue d'un vote organisé à leur initiative en mai 2018.

Cette décision, soudaine et brutale, traduit une vision du mutualisme très éloignée de celle qui fonde et anime le groupe ARKEA. Elle bafoue les principes fondateurs de la coopération et du mutualisme que sont l'autonomie des caisses locales et une personne, une voix.

Le groupe ARKEA rappelle que la convergence de la fédération du Massif Central vers le groupe CM11-CIC devra lui être soumise et recueillir la majorité des deux-tiers en assemblée générale extraordinaire.

Dans cet intervalle, l'ensemble des trente Caisses locales de la fédération du Massif Central continuent à exercer leur activité bancaire sous la seule responsabilité du groupe ARKEA au titre de l'agrément bancaire qu'il détient pour son propre compte et celui de ses Caisses locales.

* Caisses locales de Saint Affrique, Millau, Rodez, Yzeure, Montferrand, Cébazat